



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taux

Question écrite n° 132573

Texte de la question

Mme Geneviève Fioraso attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'effet fortement négatif, notamment pour les librairies indépendantes, de l'augmentation du taux de TVA de 5,5 % à 7 % applicable désormais sur la vente des livres. Cette application sans concertation et de manière soudaine affecte un secteur à faibles marges et risque en conséquence d'avoir à très court terme des effets désastreux sur l'équilibre économique des librairies. En conséquence, elle lui demande si une étude d'impact avait été précédemment réalisée et quelles en étaient les éventuelles perspectives, et si par ailleurs le Gouvernement est en mesure de revenir sur cette décision afin d'appliquer sur les livres le taux de 5,5 %, au même titre que pour les produits de première nécessité.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Fioraso](#)

Circonscription : Isère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132573

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2012, page 3452

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)